

Christophe DE BUEGER

Avenue de Saturne, 27/9

1180 Bruxelles

Tél. 02 / 374.89.25

I.P.I. : 500.276

BCE : 0540.499.143

Mail : info@debuegersyndic.com

ACP PRINCE HERITIER

Av du Prince Héritier, 126-144

1200 BRUXELLES

BCE : 835108335

Mr & Mme ROSBROUCK-DEGREEF
Rue Saint-Laurent, 27
7090 RONQUIERES

Chère Madame, Cher Monsieur,

Objet : Décompte 2me trimestre 2022

Lot : 1263D Période : 01-04-2022-30-06-2022				
Charge	A répartir	Quotités	Quote-Part	Prop/Occ
Rubrique 'FRAIS COMMUNS OCCUPANTS (126)'				
(612001) Redevance eau et consommation (126)	337,96€	49 / 500	33,12€	0,00€ / 33,12€
(612101) Electricité parties communes (126)	70,53€	49 / 500	6,91€	0,00€ / 6,91€
Total 'FRAIS COMMUNS OCCUPANTS (126)'	408,49€		40,03€	0,00€ / 40,03€
Rubrique 'FRAIS COMMUNS PROPRIETAIRES'				
(650) Frais bancaires et charges des dettes	34,04€	49 / 3000	0,56€	0,56€ / 0,00€
Total 'FRAIS COMMUNS PROPRIETAIRES'	34,04€		0,56€	0,56€ / 0,00€
Rubrique 'FRAIS GENERAUX OCCUPANTS'				
(61050) Nettoyage bâtiment selon contrat	2496,21€	49 / 3000	40,77€	0,00€ / 40,77€
(61300) Honoraires syndics	3250,71€	49 / 3000	53,10€	0,00€ / 53,10€
(6160) Frais d'administration syndic	23,35€	49 / 3000	0,38€	0,00€ / 0,38€
Total 'FRAIS GENERAUX OCCUPANTS'	5770,27€		94,25€	0,00€ / 94,25€
Rubrique 'Frais privatifs'				
(644) Frais privatifs réimputés			32,77€	0,00€ / 32,77€
Total 'Frais privatifs'	0,00€		32,77€	0,00€ / 32,77€
Totaux	6212,80€		167,61€	0,56€ / 167,05€

Résumé de votre décompte	
Total des factures participant au décompte	6212,80€
Votre quote-part dans ce décompte	167,61€
Avances appelées	0,00€
Solde de ce décompte en faveur de la copropriété	167,61€

Détail de vos frais privatifs	Montant
Plaquettes	32,77€

Répartition du décompte	
Part propriétaire	0,56€
Part occupant	167,05€

Ce document vous est transmis à titre informatif : la prise en charge des différents frais par le locataire est à vérifier dans votre bail.

Christophe DE BUEGER

Avenue de Saturne, 27/9

1180 Bruxelles

Tél. 02 / 374.89.25

I.P.I. : 500.276

BCE : 0540.499.143

Mail : info@debuegersyndic.com

ACP PRINCE HERITIER

Av du Prince Héritier, 126-144

1200 BRUXELLES

BCE : 835108335

Tenant compte de vos arriérés éventuels (ou avances) et du montant de ce décompte, votre nouveau solde est de : **313,35 €.**

Vos paiements sont à faire au compte BE26 0682 2773 6829 de la copropriété endéans les 15 jours, en utilisant votre communication structurée personnelle : +++062/7075/38365+++.

En cas de solde créditeur, le montant sera déduit de votre prochaine facture sauf demande de remboursement de votre part.

Nous vous souhaitons bonne réception des documents et vous prions d'agréeer, Chère Madame, Cher Monsieur, nos salutations distinguées.

Fait à Bruxelles (Uccle) le 14-07-2022

Christophe DE BUEGER
Syndic